

LE 03 AVRIL 2024

**CONTRIBUTION DE L'U2P DES BOUCHES-DU-RHÔNE
EN FAVEUR DU PROJET RTE DE CRÉATION D'UNE LIGNE
ÉLECTRIQUE AÉRIENNE DE 400 000 VOLTS
ENTRE FOS-SUR-MER ET JONQUIÈRES-SAINT-VINCENT :**



La proposition de création de la ligne électrique aérienne de 400 000 volts entre Fos-sur-Mer et Jonquières, menée par RTE, est un projet d'une importance cruciale pour notre région.



L'U2P des Bouches-du-Rhône, représentant des 200 000 entreprises de proximité de notre territoire apporte son soutien à ce projet qui revêt une importance stratégique pour notre transition énergétique et pour consolider notre autonomie dans les domaines industriels et énergétiques.



En premier lieu, nous devons répondre à l'urgence climatique en décarbonant notre économie.

Cette transition implique une réduction significative de notre dépendance aux énergies fossiles, en faveur d'énergies bas carbone comme l'électricité.

La France s'est fixée des objectifs ambitieux pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, nécessitant une décarbonation à grande échelle de divers secteurs tels que le bâtiment, l'industrie ou les transports.



Parallèlement, pour favoriser cette décarbonation, il est essentiel de renforcer et de sécuriser notre approvisionnement en électricité.



Actuellement, seulement un quart de notre consommation d'énergie provient de l'électricité, mais pour atteindre nos objectifs, il est crucial d'augmenter cette part à 55 %.

Sur notre territoire et plus largement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les besoins en électricité vont doubler d'ici 2028, nécessitant des mesures telles que la modernisation du réseau électrique et la création de nouvelles lignes, dont celle entre Fos-sur-Mer et Jonquières.

Cette ligne à très haute tension est un maillon essentiel dans cette stratégie, non seulement pour notre région, mais aussi pour la France et l'Europe.

Union des Entreprises de Proximité des Bouches-du-Rhône

Maison des Artisans - 7 Bd Pèbre - 13008 Marseille

Tel : 06 95 31 25 50 - Mail : u2p13@u2p-france.fr - Site : www.u2p-france.fr

Les grands équipements électriques doivent être mis à niveau pour répondre aux défis actuels et futurs, garantissant ainsi une alimentation électrique continue et fiable.

La décarbonation présente des opportunités significatives pour l'industrie et les entreprises.

En favorisant l'émergence de nouvelles entreprises et en soutenant les efforts de décarbonation des industries existantes, nous stimulons l'innovation, la résilience et la durabilité de notre écosystème industriel.



En parallèle, la décarbonation profitera aux habitants en améliorant leur qualité de vie.

Une réduction des émissions de carbone signifie moins de pollution atmosphérique et de nouveaux emplois industriels plus qualifiés et mieux rémunérés.

De plus, une sécurité énergétique renforcée contribuera à stabiliser les prix de l'énergie et à éviter les crises d'approvisionnement.



Enfin, cette transition vers une économie décarbonée positionnera notre territoire comme un exemple de compétitivité et de durabilité, attirant de nouvelles entreprises avec 14 000 emplois prévus et plus de 30 000 nouveaux habitants.



Avec la décarbonation des industries existantes et l'implantation de ces nouveaux projets, c'est tout notre écosystème industriel qui sera plus innovant et plus vertueux. Nous contribuerons ainsi, non seulement à la souveraineté industrielle de la France, mais aussi au maintien de notre qualité de vie.

Notre territoire ne doit pas laisser ces projets s'installer dans une autre Région. Il en va de l'avenir économique de notre territoire, de nos entreprises.

Cependant, pour que ces avantages se concrétisent pleinement, il est impératif que les acteurs concernés accompagnent cette transition de manière proactive, en adoptant une approche de planification territoriale intégrée, en minimisant les impacts environnementaux et en mettant en œuvre des mesures de compensation adéquates.

En conclusion, la création de la ligne électrique entre Fos-sur-Mer et Jonquières représente bien plus qu'une simple infrastructure électrique. C'est un investissement dans notre avenir économique, environnemental et social, une étape cruciale vers une société plus durable et résiliente et un véritable atout pour nos entreprises.

Union des Entreprises de Proximité des Bouches-du-Rhône

Maison des Artisans - 7 Bd Pèbre - 13008 Marseille

Tel : 06 95 31 25 50 - Mail : u2p13@u2p-france.fr - Site : www.u2p-france.fr